



Contestation Sinistre xxxxxx

Par **adelinegia**, le **19/04/2015** à **21:58**

Bonjour,

nous avons loué un véhicule dans un agence sixt le 28/04. Il a été déposé samedi 28.03 à 19h comme convenu sans aucun dégât. Nous avons reçu une déclaration de sinistre (porte enfoncée et antenne volée) qui a du être réalisé pendant le week end, à l'extérieur de l'agence. Nous n'avons jamais constaté ces dégats. Le service Sinistre nous indique que le véhicule est sous notre responsabilité si il est garé en dehors de l'agence (en dehors des horaires d'ouvertures). Pourquoi alors nous indiquer des places de parking extérieures et une boîte aux lettre blindée pour laisser les clefs alors que nous aurions pu le garder en sécurité chez nous jusqu'au lundi matin?

Nous contestons formellement ce sinistre que nous n'avons aucunement causé. Comment faire, on nous demande de payer la facture d'un sous traitant de Sixt.

Merci de votre aide

Par **christos741**, le **20/04/2015** à **11:22**

Bonjour,

il nous est arrivé la même chose samedi dernier, pas d'état des lieux contradictoire au départ ni à l'arrivée où il n'y avait personne dans l'agence.

4 jours après je reçois un email de déclaration de sinistre d'un enfoncement/dégât peinture de 3cm sur le parechoc arrière.

Le véhicule était pourtant garé sur leurs parkings et je n'ai fait que de l'autoroute.

Bref, encore du grand n'importe quoi de sixt, j'ai contacté leur service client et j'attends une réponse, mais quand même, les gens vulnérables ou affables se font forcément avoir par cette pratique plus que douteuse.

Je ne peux pas du tout vous recommander sixt comme agence de location, ce truc gâche absolument toute l'expérience que j'ai pu avoir chez eux.

Par **Sixt**, le **20/04/2015** à **17:54**

Bonjour adelinegia,
Pouvez vous mentionner ou nous envoyer votre n° de réservation ou de sinistre pour que nous puissions vérifier votre dossier. Merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **Sixt**, le **07/05/2015** à **12:28**

Bonjour adelinegia,
Pouvez vous mentionner ou nous envoyer votre n° de réservation ou de sinistre pour que nous puissions vérifier votre dossier. Merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **Sixt**, le **07/05/2015** à **12:29**

Bonjour christos741,
Le service sinistre - sinistre.france@sixt.com - m'informe que votre dossier de sinistre n°9051409717 a été classé sans suite. Vous avez du recevoir une e-mail de leur part en ce sens. Merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **pirre**, le **20/05/2015** à **18:10**

Bonjour,
Suite à une location d'utilitaire de chez sixt datant du 1er avril j'ai reçu le 20 mai une facture de sinistre de chez sixt. La location s'est très bien passée, pas de sinistre durant la location du véhicule, le véhicule a été remis entre les mains de l'agent de chez sixt dans le même état qu'il m'a été loué. Et 1 mois et demi plus tard, Sixt m'envoie une facture d'un sinistre (pneumatiques). Pourquoi devrais-je payer pour un sinistre dont je ne suis pas l'auteur? Je refuse catégoriquement, que puis-je faire?

Par **Sixt**, le **21/05/2015** à **10:26**

Bonjour pirre,
Pouvez vous mentionner ou nous envoyer votre n° de réservation ou de sinistre pour que nous puissions vérifier votre dossier. Merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **pirre**, le **21/05/2015** à **10:50**

Bonjour les équipes Sixt,
Le numéro de sinistre est le 9051383980.
S'il est question pour vous de me faire porter le chapeau d'un sinistre dont je ne suis pas l'auteur, vous pouvez être sûr que l'on parlera de vous en dehors des forums. Des sujets de contestation à votre égard sont consultables sur LegaVox depuis 2012 si ce n'est pas plus. Vos pratiques mériteraient de voir le grand jour.
Moi qui voulais faire une autre réservation chez Sixt pour un week end de 4 jours, j'ai pu constater des services plus honnêtes chez la concurrence!

Cordialement,
Pirre

Par **pirre**, le **26/05/2015** à **20:16**

Pourquoi n'ai je pas de réponse de la part de Sixt!!!
Que dois je faire? A la remise des clés tout était Ok, nous n'avions constaté aucun sinistre. Comment l'agence Sixt peut elle se retourner contre moi et me faire payer une facture de 370 euros!!!
Merci d'avance pour votre aide!!!

Par **Sixt**, le **01/06/2015** à **16:59**

Bonjour pirre,
Le service sinistre - sinistre.france@sixt.com - m'informe que votre dossier de sinistre n°9051383980 a été classé sans suite. Vous avez du recevoir une e-mail de leur part en ce sens. Merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **pimouss33**, le **18/08/2015** à **13:38**

Numéro de sinistre SX-9051535363-60-167, DQ-767-GV

Du 24 au 26 mai 2015, j'ai loué un véhicule chez Sixt à Antibes. Le dimanche à midi j'ai pris possession de la voiture dans un parking souterrain sombre, seul, sans un représentant de Sixt pour faire un bilan de l'état du véhicule. Ultérieurement j'ai constaté un petit enfoncement sur le côté. Je n'ai pas signalé ce détail pensant qu'il avait été pris en compte par Sixt. Quand j'ai rendu le véhicule malgré mes explications au réceptionniste, ce dernier a mis en doute ma bonne foi. La seule réponse que j'ai eu, c'est que j'avais signé un contrat.

Le 28 mai j'ai reçu une déclaration de sinistre que j'ai rempli en contestant les faits. Sixt n'en a pas tenu compte et m'a envoyé une facture de 468 €.

Ces pratiques me semblent cavalières et plus que douteuses à la limite de la truanderie. Il a été facile pour eux de me facturer cette réparation sans preuve et comme je le répète dont je ne suis pour rien. Je compte ne pas me laisser abuser.

Un conseil ne louait pas chez Sixt.

Par **nicomi45**, le **20/10/2015** à **13:13**

Numéro de sinistre SX-9051963569-60-155, DM-502-NN

Location d'un utilitaire du 25 au 28 Septembre à l'agence de Courbevoie (92). Protocole de départ sans problème, je ramène le véhicule toujours sans aucun problème le 28/9 à après 20h dans le parking et rend les clés dans la boîte prévue à cet effet.

Je découvre aujourd'hui qu'il y a eu un sinistre qui m'est attribué, hors cette déclaration a été faite 3 jours plus tard, n'est même pas mentionnée sur la facture reçue 4 jours après la remise du véhicule. L'agence ne prend pas la peine de rappeler ou de prévenir alors que toutes les coordonnées sont disponibles.

J'ai reçu les photos du sinistre aujourd'hui, hors vue la taille de l'impact, il est impossible de ne pas s'en rendre compte lorsqu'on est au volant et il est impossible de ne pas s'en rendre en faisant le tour du véhicule, ce que j'ai fait avant de partir du parking (éclairé).

Cette déclaration de sinistre ne me concerne pas, elle n'est pas liée à ma location et il est hors de question d'en prendre la moindre responsabilité. Je le ferai savoir par AR sans délai. D'ailleurs, ce problème doit être récurrent, puisque le véhicule était couvert d'impacts non réparés...

Ces pratiques donnent envie de rendre la carte client que dont je suis porteur depuis plus de 10 ans ! C'est incroyablement gonflé et je saurai quoi faire à la prochaine location, merci pour cette leçon mesquine.

Par **Sixt**, le **07/07/2016** à **12:03**

Bonjour **nicomi45**,

Le service sinistre - sinistre.france@sixt.com - m'informe que notre demande d'information suite au sinistre n°SX-9051963569-60-155 a été classé sans suite. Vous avez du recevoir une e-mail de leur part en ce sens. Merci.

Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **Arnaud2016**, le **15/07/2016** à **23:40**

Bonjour,

Comme de nombreux autres clients, qui témoignent de leur expérience sur des sites comme legavox, 50 millions de consommateurs, que choisir, etc...

Je souhaiterais également partager mon expérience de client SIXT (Contrat location : 9340977037, Numéro de sinistre : 9052839518)

J'avais loué un camion pour un déménagement et malheureusement au moment du retour chez le loueur nous avons constaté une rayure sur le haut de la paroi latérale du camion. Il était donc normal que service sinistre SIXT prenne contact avec moi pour me demander de répondre aux dommages. Le loueur m'indique que ce n'est pas très grave et que vu l'état du camion (déjà très abimé) le service sinistre sera très conciliant

C'est donc avec une grande surprise que j'ai reçu ce matin un courrier me réclamant la somme de 1805,38 euros pour une rayure !!!!

Cela paraît d'autant plus exagéré que le camion était très loin d'être neuf !! Il y avait plus de 20 dégâts constatés (dont 6 anciens dégâts déjà présents sur le flanc gauche du véhicule où se situe la rayure) sans compter tout ce qui n'est jamais indiqué lors de l'inspection (boîte de vitesse capricieuse, parallélisme catastrophique, usure de l'habitacle intérieur). En bref, le camion était plutôt une épave.

Mais surtout le justificatif de la somme me laisse perplexe...Derrière un rapport d'expert (DEKRA) plusieurs éléments me paraissent invraisemblables :

- le rapport est rempli d'abréviation qui sont incompréhensibles pour moi
- le rapport évoque un montant de caisse avant pour lequel aucun dégât n'a été constaté !
- le rapport indique également un montant de 1176 euro de peinture HT alors que la griffure a endommagé un revêtement autocollant (déjà largement endommagé) !
- le rapport était accompagné d'un courrier et sur les 2 documents, la somme indiquée est différente : 1580 contre 1805 euros !

Etant prévoyant, j'avais souscrit une assurance à l'agence SIXT. Et je constate (c'est sûrement une coïncidence ou alors je suis vraiment suspicieux) que le montant demandé est à peine inférieur au montant de la franchise de l'assurance que j'avais souscrit à l'agence SIXT (2000 euros). En d'autre terme on me demande pratiquement le montant maximum possible que je peux déboursier sans qu'il soit intéressant de faire intervenir l'assurance que j'avais achetée auprès de SIXT.

En conclusion, on me demande de déboursier pratiquement un mois de revenu pour une rayure sur un camion qui était déjà dans un état de délabrement !

Bref, j'attends le retour du service sinistre mais je sens déjà que cette expérience me laissera un souvenir très désagréable.

Par **Sixt**, le **25/07/2016** à **10:26**

Bonjour Arnaud2016,

Comme nous vous avons informé par e-mail séparé et après analyse détaillée des éléments en notre possession. Nous vous confirmons que votre responsabilité est engagée sur ce dossier.

Notre service sinistre - sinistre.france@sixt.com - se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations dont vous avez besoin.

Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **Sly59**, le **09/09/2016** à **15:16**

Bonjour,

C'est quand il se passe un litige que l'on regarde sur internet si on est le seul dans ce cas... mais avec SIXT, je vois que je ne suis pas le seul!!

Voiture louée 5j du 4 au 8/08/16. La personne à l'agence de Gare Lille Flandres- en poste depuis peu- a déjà mis presque 1h pour nous donner les clés suite à un pb de CB (paiement avec CB qui a été perdue depuis le paiement de la loc en mars).

Cette personne n'a pas fait le tour du véhicule avec moi et dans le garage souterrain, il n'y avait que les lumières de secours qui étaient allumées, donc autant dire qu'on y voyait pas grand chose... je n'ai fait que de l'autoroute et j'ai laissée la voiture dans un garage souterrain sans la bouger d'un pouce.

Au retour de la voiture le Lundi à 17h, personne à l'agence, elle était sois-disant dans le parking... elle devait être bien cachée car on ne l'a pas vue. Donc clés rendue dans boîte aux lettres.

2 jours plus tard, je reçois un mail me disant qu'il y a une griffe en bas du pare-choc côté conducteur. Vu comment la voiture était garée durant la location (en marche avant), il est impossible qu'il se passe quoi que ce soit au niveau du pare-choc avant et que quelqu'un ait pu faire une griffe de 10cm sur le bas du pare-choc... Et on me demande 354€ de réparation, dont 190€ de peinture!! à ce prix là, on refait la moitié de la voiture!!

Je suis écoeuré par ces pratiques... Sur le contrat était notifié une griffe à peu près au même niveau que celle qu'ils ont trouvé au retour du véhicule. Et là on me dit "non, ce n'est pas la même car celle mentionnée au contrat sur le pare-choc est au centre, alors que celle qui vous est reprochée est côté conducteur".

J'ai déjà loué plus d'une dizaine de fois chez Europcar et je n'ai jamais eu ce pb. Là c'est la 2e fois chez Sixt et BIM!

L'hotesse à l'accueil m'a quand même dit "je ne sais pas, je suis nouvelle, c'est peut-être mon collègue précédent, lors de la location précédente, qui n'a pas notifié la griffe..." Excès de zèle cette fois-ci car elle veut montrer qu'elle fait bien son job?

Bref, je comprend pourquoi l'agence d'Europcar est toujours pleine de clients et qu'à celle de Sixt on se tourne les pouces...

Par **Sixt**, le **09/09/2016** à **15:44**

Bonjour Sly59,

Pouvez vous mentionner ou nous envoyer votre n° de réservation ou de sinistre pour que nous puissions vérifier votre dossier. Merci.

Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **Sly59**, le **09/09/2016** à **17:00**

Sinistre numéro 9052956055

Par **Sixt**, le **13/09/2016** à **10:40**

Bonjour Sly59,
Le service sinistre - sinistre.france@sixt.com - m'informe que le sinistre numéro 9052956055 a été classé sans suite. Vous allez recevoir une e-mail de leur part en ce sens. Merci.
Cordialement,
Les équipes Sixt.

Par **Seng william**, le **23/09/2016** à **12:47**

Bonjour ,
Il m'arrive la même histoire en ce moment , j'avais loué un camion pour la 1er fois chez sixt .
Mon logement se trouve a 400m de sixt , j'ai un parking fermé et je rend le camion sans aucun dégât .

En arrivant sur place je m'aperçois qu'il n'y a personne à l'agence donc je dépose le camion sur leur parking

Quelques jours plus tard je reçois un email de sinistre que je conteste formellement en leur répondant par email

Et à la surprise générale je reçois un email me disant de payer une facture de plus de 1000e.
Je decide de les appeller pour contester et il me dise que ma contestation n'a pas été réceptionné .

Étant une personne handicapé et sans revenu je trouve ça honteux de leur part de vouloir arnaqué des clients.

Comment faire ? J'aimerais porté réclamation et porter plainte

Par **Sixt**, le **23/09/2016** à **12:50**

Bonjour Seng william,
Pouvez vous mentionner ou nous envoyer votre n° de réservation ou de sinistre pour que nous puissions vérifier votre dossier. Merci.
Cordialement,

Les équipes Sixt.

Par **Seng william**, le **05/10/2016 à 20:20**

Bonsoir ,

J'ai eu le même problème que vous et suite à ma contestation du sinistre , sixt me réclame toujours une énorme somme 1000e pour un retroviseur et un petit enfoncement , pour un sinistre qui à été fait sur leur parking au cour de la nuit . Je ne suis coupable d'aucun sinistre j'ai demandé des enregistrements de vidéo surveillance pour prouvé mon innocence , ils me disent qu'ils n'y a aucune caméra de surveillance .

De plus je leur ai déposer le camion vers 19h45 /20h et ils me disent que c'est impossible car la société ferme à 20h

Je conseille à PERSONNE de louer chez SIXT ils profitent de la confiance des gens qui ne lisent pas ou se documentent pas sur leurs clauses pour en retirer un maximum.
Me faire payer 1000e pour une location a 25e en sachant que je ne louerai jamais 1000e de location chez eux , c'est très malin,...

Mais comptez sur moi pour leur faire de la mauvaise publicité auprès de tout mon entourage et réseaux sociaux car c'est inacceptable

Par **yannt**, le **02/02/2017 à 11:03**

Bonjour

Si j'avais lu tout cela avant....

J'avais loué ce weekend une voiture chez Sixt (je ne loue en général jamais chez eux....bien mal m'en a pris).

Lors de la prise en charge vendredi après-midi, je demande jusqu'à quelle heure l'agence est ouverte le lundi soir pour rendre le véhicule : l'agent me dit 22h30.

Lundi soir, je dépose le véhicule dans le parking vers 19h30, je fais le tour du véhicule intérieur (vérifier que rien n'a été oublié) et extérieur pour m'assurer que le véhicule est bien dans le même état qu'au départ et je vais à l'agence (distante de 200m) pour rendre les clés : l'agence est ouverte, je rends les clés en main propre une personne.

Aujourd'hui je reçois un mail de Sixt Sinistre m'informant qu'une rayure de 10cm est présente sur la voiture et qu'il est de ma responsabilité de payer. Selon Sixt (et je recopie le contenu du mail) : "vous avez restitué le véhicule en dehors des horaires d'ouverture. Selon l'article 8 de nos conditions générales de location, le véhicule reste sous la responsabilité du Client ou de tout Conducteur autorisé jusqu'à l'ouverture de l'agence et la prise en charge du véhicule par le Loueur." !!!!! ???

Bref je suis doublement surpris : on m'impute une rayure que je n'ai pas fait et on me reproche d'avoir rendu le véhicule en dehors des horaires alors que ce n'est pas le cas.....

Je ne compte bien sur pas payer les frais car ils ne sont pas de ma responsabilité.

En lisant ce forum, je constate que c'est une pratique courante de Sixt.
Je voulais un peu changer, c'était la 2e fois que je louais chez eux mais cela sera la dernière (je resterai à la concurrence chez qui je loue plus de 20 véhicules par an !!).

Et vous qui lisez ce forum, j'espère que vous ne commettrez pas les mêmes erreurs.....

Par **Sixt**, le **10/02/2017** à **15:41**

Bonjour yannt,
Pouvez vous mentionner ou nous envoyer votre n° de réservation ou de sinistre pour que nous puissions regarder votre dossier. Merci.

Par **Max59**, le **30/03/2017** à **22:12**

Bonjour,

En consultant ce blog, je m'aperçois que je ne suis pas le seul à avoir eu une mésaventure avec une location Sixt...

Lors de la restitution de mon véhicule le 16/03/2017 à l'aéroport de Paris CDG T1 à 7h00, la personne en charge des retours chez Sixt m'a indiqué qu'elle n'avait pas le temps d'effectuer le retour dans l'immédiat et qu'il me fallait attendre 15 min. Mon vol étant imminent, je lui ai indiqué que je n'avais pas le temps d'attendre, et donc je lui ai laissé les clés avant de partir afin qu'elle puisse faire le tour du véhicule ultérieurement. Dans la journée je reçois par email le "protocole de retour" m'indiquant que le pare choc arrière comportait 2 nouvelles rayures de 5 cm. Ayant utilisé la voiture uniquement sur autoroute je ne vois pas comment ces dégâts peuvent être de ma responsabilité. Il est évident que je ne signerai pas ce protocole de retour.

Je conteste formellement ce sinistre que je n'ai aucunement causé et je refuse donc de payer le montant des réparations se chiffrant à 512,50 euros !!!! J'attends toujours un retour du service sinistre...

Sinistre n°9053653705

Suite à cette mauvaise expérience, je déconseille de louer chez Sixt et pour ma part je continuerai d'aller chez Hertz avec qui je loue en moyenne 30 véhicules par ans sans aucun incident de ce type.

Par **Sixt**, le **07/04/2017** à **11:01**

Bonjour Max59,
Notre service de gestion des dommages - sinistre.france@sixt.com - m'informe que votre dossier de sinistre n°9053653705 a été classé sans suite. Vous avez dû recevoir une e-mail de leur part en ce sens. Merci.

Par **Hourdou Xavier**, le **20/04/2017** à **18:26**

Bonjour!

Il semblerait que mon problème soit récurrent...

Je loue un Zafira à Valence TGV le 18 avril 2017 au matin pour un retour à l'agence d'Avignon TGV le soir même.

Ce jour je reçois un mail du service Sinistre Sixt me demandant de remplir une déclaration pour une rayure sur le retro extérieur passager supérieur à 10cm et profonde.

La seule chose constatée avant départ (heureusement que j'ai contrôlé car non marqué sur la prise en charge) était des coups sur le bas du pare-chocs avant. J'ai fait soigneusement le tour du véhicule qui par ailleurs était très sale niveau carrosserie au départ. Pour le retour du véhicule, personne n'a fait le tour avec moi à Avignon TGV le parking étant trop "loin" (Dixit le personnel d'Avignon) et ils ne voulaient pas me faire "perdre du temps" (toujours selon leurs termes, il s'agit même de notre "procédure" pour satisfaire nos clients pressés). Ils ont rajouté que la vérification dépendait de Muhlouse après nettoyage et bla et bla et bla....

Bref grosse colère suite à ce mail d'aujourd'hui. Je n'ai pas rempli leur fiche sinistre puisque je ne suis pas responsable et ai envoyé un mail au service sinistre.

Je me battrais jusqu'au bout mais je refuse ce genre de pratiques. Si certains d'entre vous ont créé un collectif ou quelque chose je suis preneur.

Numéro de sinistre: 9053781714

Numéro d'immat.: EK-519-WW

Numéro de contrat: 9354826564

Par **Hourdou Xavier**, le **27/04/2017** à **14:33**

Dossier classé sans suite par SIXT RAS.

Par **Aurélien13**, le **21/06/2017** à **19:41**

Bonjour,

Numéros de sinistre 9053857779

Suite à la location d'un véhicule du 06/05/2017 au 08/05/2017 à l'agence de Toulouse Matabiau j'ai reçu un sinistre d'un montant de 531,50 euros pour soit disant une rayure sur le par-choc avant de 5cm.

Je conteste formellement ce sinistre, j'ai récupéré la voiture le Samedi après-midi sans que personne m'accompagne pour faire le tour de la voiture, j'ai ensuite déposé le véhicule le Dimanche soir aux heures de fermeture de l'agence et remis les clés dans la boîte aux lettres comme prévu. Le lendemain je reçois un mail me disant qu'une petite rayure a été découverte chose que je décline totalement et il y a quelques jours je reçois une facture exorbitante. En parcourant plusieurs forums je me rends compte que je ne suis pas le seul à me faire avoir (dommage car l'accueil ainsi que les prestations et tarifs sont très bons chez Sixt.)

Etant de bonne foi je refuse de payer pour des pratiques très douteuses et souhaite savoir les

recours possibles.
Merci

Par **Alau**, le **22/06/2017** à **21:30**

Bonjour,

Petite mésaventure avec Sixt également. Vraiment choquée par leurs pratiques.

Location du 5 au 8 mai.

Crevaision le 07/05 par bonheur à côté d'une agence Sixt d'une autre ville. On nous demande de mettre la bombe anti-crevaision pour rentrer la voiture sur le parking de l'agence et on nous facture : l'essence consommée à un tarif exorbitant et des frais de pompe puis on nous facture en sinistre 1 pneu continental à 140 euros !! Sur une Adam- je viens de changer 2 pneus de ma Yaris pour cette somme mais surtout 55 euros de frais de dossiers !! Pour m'avoir envoyé une facture 1 mois plus tard, pas un seul autre contact. Oh les bons !! Fuyez Sixt